

HONORAIRES D'AGENCE 2026

HONORAIRE DE TRANSACTION TTC	A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR	
TVA 20%	Taux applicable (TTC)	Explication de l' affichage
Moins de 80 000€	5,00%	Ex : pour 70 000€ NV= 3500€ d'honoraires
De 80 000 € à 150 000€	4.50%	Ex : pour 120 000€ NV= 5400€ d'honoraires
Au-delà de 150 000€	4.00%	Ex : pour 300000€ NV= 12000€ d'honoraires

HONORAIRE DE GESTION SAISONNIERE TTC	CALCULER SUR LE NET PROPRIETAIRE
LOYERS NON SOUMIS A LA TVA.	30% - Pour un loyer de 1000€ NV= 1300€ pour le locataire hors assurance, Frais de dossiers, frais tour opérateur.

NV : net vendeurs.

Les honoraires sont exprimés en % TTC (taux de TVA, en vigueur inclus) et sont calculés sur le net vendeur. Ils sont à la charge exclusive de l'acquéreur.

Siège social : Résidence le Fort du Chay, 5 allée des Rochers, 17200 ROYAN – Au capital de 7634€ -RCS MARENNES- Siret 4445 112 683 00013- Gérante Laetitia BODIN – Carte professionnelle numéro CPI 1701 2018 000 027 618 renouvelée en avril 2024-Caisse de Garantie la SOCAF- 26 avenue de Suffren -75015 PARIS – Adhérent n° SP22653.